de travailler pour la société qu'il est moins forcé de travailler

"Celui qui ne veut pas travailler ne doit pas manger," dit l'Apôtre; il ne dit pas: celui qui ne travaille pas, car il y a des exceptions, l'enfant qui ne peut pas travailler encore, le vieillard qui ne le peut plus, le malade, l'infirme, qui ne le peuvent pas momentanément, ont cependant le droit de vivre aussi : l'enfant emprunte à la société, le vieillard rentre dans les avances qu'il a faites quand il était valide, les malades, les infirmes, en raison de la solidarité sociale, ont droit à leur subsistance ; mais le paresseux, l'inutile, encombrent la société comme un membre atrophié qui, ne pouvant servir le corps comme les autres membres, est, pourtant, sustenté comme eux.

C'est une loi du travail d'être vivant et personnel; si le riche paresseux vit d'un travail mort, il va a l'encontre de cette loi et de la justice sociale, il oublie que si l'homme a le droit de recevoir du passé la valeur épargnée, il a, en vertu de la pérennité du travail, le devoir de laisser à l'avenir des valeurs nouvelles, il en est du travail comme du sang, il n'est permis à personne de l'appauvrir par sa faute.

La richesse quelle qu'elle soit, n'exempte personne du travail, et le riche oisif est coupable; pen importe quel est le travail, pourvu qu'il soit moral, utile et sérieux il profitera toujours à la communauté ; cependant, il faut qu'il soit en rapport avec la condition de chacun.

Se rendre utile par un travail, mais par un travail qui convienne à leur état, voilà le devoir impérieux que notre siècle impose et principalement aux classes élevées, c'est ainsi qu'elles pourront reprendre leur place à la tête de la société dans laquelle elles sont menacées de disparaître; elles n'ont pas besoin pour cela de se charger du travail des classes laborieuses, mais " servir de modèle au peuple en étudiant les questions sociales, en encourageant l'agriculture, en appliquant les inventions utiles : lui donner l'exemple d'une vie irréprochable, de l'observation de la religion, d'une éducation solide; se mettre à la tête de grandes entreprises d'intérêt général, d'œuvres de bienfaisance, d'établissements scientifiques ou autres, qui contribuent au développement moral et intellectuel du peuple; favoriser l'art, la littérature, la bonne presse, défendre la vérité, protéger la moralité, conseiller, avertir, défendre, représenter le peuple, être en personne son guide, son chef, son point de ralliement. Voilà un travail social dans le vrai sens du mot (2)".

De quel droit obligerons-nous les pauvres au travail si nous ne voulons pas nous y soumettre, nous qui possédons la sécurité du lendemain? Si nous leur parlons de la loi de Dieu, ils nous répondront avec raison que cette loi n'exonère pas les riches; si nous ne leur donnons pas d'autre raison que celle d'une fortune qui assure notre vie et qui leur manque à eux, ils se diront que cette fortune serait aussi bien dans leurs mains que dans les

⁽¹⁾ P. Albert Weiss,

⁽²⁾ P. Albert Weiss,